

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE de FORMATIONS

(à conserver par l'acheteur)

La SAS AaZed formations désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 19 bis rue du frelin 17620 ECHILLAIS. La SAS AaZed formations met en place et dispense des formations intra ou inter-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat. Les formations consistent en des formations présentielle ou distancielles et sont destinées à des personnes physiques ou morales.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la SAS AaZed formations pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis, commandes et attestation

Pour chaque formation, la SAS AaZed formations s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné avec la mention « Bon pour accord ». Les commandes de formations peuvent provenir du client pour son propre compte ou pour le compte de tiers. Le client reconnaît que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la SAS AaZed formations, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Dans tous les cas, la SAS AaZed formations se réserve le droit :

- de refuser tout participant à la formation si le client n'a pas signé son bon de commande ou devis avant le début de la formation ;
- de refuser le début de la formation si l'acompte figurant sur le devis n'a pas été versé dans les 5 jours qui précèdent le début de la formation ;
- de refuser toute commande de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou un autre sujet ;
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de son inscription et ce, sans indemnité.

Une attestation de présence ou de fin de formation sera fournie par le biais d'un certificat de réalisation.

### **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes sur le site internet à titre indicatif et affinés sur le devis selon les besoins. Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la commande. La SAS AaZed formations se réserve la possibilité de modifier ses tarifs à tout moment, tout en garantissant au client l'application du tarif en vigueur le jour de la commande. Le paiement est à effectuer par le biais d'un acompte de 30% à la signature du devis et le reliquat après exécution de la prestation, à la réception de la facture et au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Le débiteur est considéré en retard de paiement au plus tard 30 jours après réception de la facture et s'expose à des frais supplémentaires d'un montant de 5% de la facture si le débiteur est un particulier et de 8% de la facture pour les entreprises avec une pénalité minimale de 40€.

### **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [aazed.formations@gmail.com](mailto:aazed.formations@gmail.com). En cas d'annulation entre 15 et 20 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, la SAS AaZed formations facturera 100% des frais à titre d'indemnité.

Pour toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement, les frais de stage seront facturés à 100% à titre d'indemnité.

Les remplacements de participants sont permis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit la SAS AaZed formations et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite (par mail ou courrier postal) à la SAS AaZed formations dans un délai de 20 jours avant la date de début de la formation.

La SAS AaZed formations peut être contrainte d'annuler une formation pour cas de force majeure en cas d'absence de la formatrice. Elle s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure les grèves des réseaux de transport

(SNCF, RATP, compagnie aérienne,...) que la formatrice pourrait être amenée à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation, ainsi que la maladie.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un évènement fortuit ou à un cas de force majeure, la SAS AaZed formations ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par téléphone ou par mail.

La SAS AaZed formation se réserve le droit de supprimer, annuler et/ou reporter une session de formation jusqu'à 15 jours avant la date de formation. Dans cette hypothèse, la SAS AaZed formations procédera au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le client, à l'exclusion de tout autre coût.

La SAS AaZed formations se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue. Elle se réserve le droit de modifier le format de réalisation de la session afin de préserver la qualité pédagogique et de passer une session à distance si le nombre de participants est jugé insuffisant.

## **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## **Responsabilités – Indemnités**

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant toute la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériel, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissement ou ceux de ses préposés au préjudice de la SAS AaZed formations ou des participants.

Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la SAS AaZed formations pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient causés par son préposé et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que la SAS AaZed formations ne puisse être recherchée ou inquiétée.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre, ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la SAS AaZed formations sont utiles pour le traitement des dossiers pédagogiques. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la SAS AaZed formations et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.